



**INFORMATIONS IMPORTANTES  
SUR LE COMPTEUR LINKY :  
À VIANE**

**RÉUNION LE 20 JANVIER À 19 H 30**

**SALLE POLYVALENTE - PLACE DU PETIT TRAIN**

**CO-ORGANISÉE PAR LE Collectif Stop Linky Tarn sud,**

<http://stopleftinkytarnsud.org/> [contact-stopleftinkytarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stopleftinkytarnsud@lists.riseup.net)

Renseignements : 06 34 64 66 49 de 16h à 19h Appel urgence pose forcée : 06 17 98 26 76

**L'ASSOCIATION «ALERTE AUX ONDES VABRE ET MONTS DE LACAUNE»**

**LE FOYER LAÏQUE D'ÉDUCATION PERMANENTE DE VIANE**

avec la participation de

**Patrice GOYAUD**, ingénieur retraité de EDF/RTE

*Les compteurs n'appartiennent pas à Enedis.*

*La loi ne rend pas obligatoire d'être équipé d'un Linky.*

**Méfiez-vous des mensonges d'Enedis :**

- on ne va pas vous couper le courant,
- vous ne paierez pas une relève supplémentaire (déjà comprise dans l'abonnement)
- vous n'aurez pas à payer Linky à l'avenir (tous les abonnés le paient sur leur facture)
- vous n'aurez pas d'amende à payer (aucune loi ne le prévoit)
- La «date butoir» mentionnée par Enedis dans ses courriers n'est qu'une tentative d'intimidation. Aucune sanction pour refus du Linky n'est prévue dans les textes.



**INFORMATIONS IMPORTANTES  
SUR LE COMPTEUR LINKY :  
À VIANE**

**RÉUNION LE 20 JANVIER À 19 H 30**

**SALLE POLYVALENTE - PLACE DU PETIT TRAIN**

**ORGANISÉE PAR LE COLLECTIF STOP LINKY TARN SUD,**

<http://stopleftinkytarnsud.org/> [contact-stopleftinkytarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stopleftinkytarnsud@lists.riseup.net)

Renseignements : 06 34 64 66 49 de 16h à 19h Appel urgence pose forcée : 06 17 98 26 76

**L'ASSOCIATION «ALERTE AUX ONDES VABRE ET MONTS DE LACAUNE»**

**LE FOYER LAÏQUE D'ÉDUCATION PERMANENTE DE VIANE**

avec la participation de

**Patrice GOYAUD**, ingénieur retraité de EDF/RTE

*Les compteurs n'appartiennent pas à Enedis.*

*La loi ne rend pas obligatoire d'être équipé d'un Linky.*

**Méfiez-vous des mensonges d'Enedis :**

- on ne va pas vous couper le courant,
- vous ne paierez pas une relève supplémentaire (déjà comprise dans l'abonnement)
- vous n'aurez pas à payer Linky à l'avenir (tous les abonnés le paient sur leur facture)
- vous n'aurez pas d'amende à payer (aucune loi ne le prévoit)
- La «date butoir» mentionnée par Enedis dans ses courriers n'est qu'une tentative d'intimidation. Aucune sanction pour refus du Linky n'est prévue dans les textes.

## Le Linky est un capteur de données connecté :

- Enregistrement des données privées + Risque d'augmentation des factures
  - + Risque de dommages aux appareils électriques
  - + Rayonnements électromagnétiques dans les logements
- + Aberration environnementale : 35 millions de compteurs qui fonctionnent sont jetés, remplacés par un système qui consommera plus que l'existant.

## Pour toutes ces raisons, le compteur Linky doit être refusé en masse

### Comment refuser le Linky ?

- 1) **Envoyez deux courriers** pour notifier votre refus :
  - l'un à Enedis, en recommandé avec A.R.
  - l'autre à la Mairie, pour informer le Conseil Municipal du risque de trouble public
- 2) **Matérialisez votre refus** sur le compteur lui-même s'il est situé à l'extérieur ou dans les parties communes d'immeuble (modèle : nous contacter). MAIS surveillez-le, protégez-le, entendez-vous avec vos voisins ...
- 3) **Déclinez toute demande de rendez-vous** pour le remplacement de votre compteur, s'il est situé à l'intérieur, sans vous laisser intimider.

## Tarn sud : permanences & réunions du Collectif S Linky

**Castres : Maison des Associations**, Pl. du 1er mai (près de la salle G. Philipe)  
permanences de 17 h 30 à 18 h 30 : 22/01, 19/02, 18/03,  
15/04, 13/05 et 10/06.

**Mazamet : Maison des Associations**, 41 Rue Galibert Pons

- permanences de 18 h 30 à 19 h 30 : 13/01, 9/03.
- réunion d'information à 18 h 30 : 10/02.

**Lautrec : Café Plùm**, Rue de Lengouzy,  
permanences : le mercredi (17h-19h) & le vendredi (10-11h)

<http://stoplinkytarnsud.org/>

## Le Linky est un capteur de données connecté :

- Enregistrement des données privées + Risque d'augmentation des factures
  - + Risque de dommages aux appareils électriques
  - + Rayonnements électromagnétiques dans les logements
- + Aberration environnementale : 35 millions de compteurs qui fonctionnent sont jetés, remplacés par un système qui consommera plus que l'existant.

## Pour toutes ces raisons, le compteur Linky doit être refusé en masse

### Comment refuser le Linky ?

- 1) **Envoyez deux courriers** pour notifier votre refus :
  - l'un à Enedis, en recommandé avec A.R.
  - l'autre à la Mairie, pour informer le Conseil Municipal du risque de trouble public
- 2) **Matérialisez votre refus** sur le compteur lui-même s'il est situé à l'extérieur ou dans les parties communes d'immeuble (modèle : nous contacter). MAIS surveillez-le, protégez-le, entendez-vous avec vos voisins ...
- 3) **Déclinez toute demande de rendez-vous** pour le remplacement de votre compteur, s'il est situé à l'intérieur, sans vous laisser intimider.

## Tarn sud : permanences & réunions du Collectif S Linky

**Castres : Maison des Associations**, Pl. du 1er mai (près de la salle G. Philipe)  
permanences de 17 h 30 à 18 h 30 : 22/01, 19/02, 18/03,  
15/04, 13/05 et 10/06.

**Mazamet : Maison des Associations**, 41 Rue Galibert Pons

- permanences de 18 h 30 à 19 h 30 : 13/01, 9/03.
- réunion d'information à 18 h 30 : 10/02.

**Lautrec : Café Plùm**, Rue de Lengouzy,  
permanences : le mercredi (17h-19h) & le vendredi (10-11h)

<http://stoplinkytarnsud.org/>